Isolation phonique en construction bois (formation à distance)

Atelier pour la mise en œuvre pratique de solutions

Durée : 2 demi-journées de 9h à 12h30 (soit 7h au total)
Thématique(s) : Acoustique, Bois, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Isolation phonique
Date : 8 et 9 novembre 2022
Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)
Intervenant(s) :Jean Louis BEAUMIER, Conseiller en acoustique de l'écoconstruction (A pas de velours)

Programme de formation

En préambule

L'atelier est orienté « pratique », les bases physiques des sons et de la propagation ne sont pas approfondies. Le but est de donner des clés d'action pour des applications concrètes.
Le mode « atelier » signifie une forte interactivité dans le groupe, le petit nombre de stagiaires permet l'implication de chacun au fil des échanges et des retours d'expériences.
Le sujet de l'acoustique intérieure (réverbération des locaux) n'est pas abordé.

Les particularités de la construction bois en acoustique

Les bruits extérieurs au bâtiment, généralités - les bruits intérieurs du bâtiment, généralités

Les matériaux isolants : pour comparer les produits, indices et mesures

Les principes de l'isolation phonique

- le système masse – ressort – masse
- la désolidarisation

L'isolation phonique de l'enveloppe des bâtiments bois, en neuf et en rénovation

- les ouvertures : fenêtres et baies, portes
    - critères de choix des produits, détails de mise en oeuvre
- les toitures sur combles aménagés, sur combles perdus
    - le cas des zones aéroportuaires
- les murs bois de divers types
    - choisir un mur en fonction de la performance recherchée
    - focus sur les murs en paille

Les éco-matériaux et produits à base de bois pour l'isolation phonique

- les matériaux de structure, les matériaux isolants
- diverses caractéristiques et atouts des bio-sourcés en acoustique

L'isolation phonique intérieure des bâtiments bois, en neuf et en rénovation

- cloisons simples et complexes, séparatifs d’appartement
    - choix de solutions en fonction des situations, détails et précautions pour la mise en œuvre
- séparations d’étage, planchers et plafonds, en filière sèche et filière humide
    - comparaison de diverses solutions en fonction de objectifs recherchés, détails de mise en oeuvre

Objectifs de formation

- Comprendre les grands principes de l’isolation phonique
- Connaître les particularités des bâtiments bois en acoustique
- Connaître les atouts des éco-matériaux en isolation phonique
- Etre capable d’élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou en rénovation
- Réussir le lien entre le prescripteur et l’applicateur

Public pour cette formation

- Maîtres d’œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d’ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 demi-journées de 9h à 12h30 (soit 7h au total)

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l’architecture et/ou de l’aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L’ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l’issue de la formation.
- Pour permettre la bonne interactivité de cette formation à distance, le stagiaire s'engage à suivre la formation caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de sa participation dans de bonnes conditions matérielles.
- Taille du groupe : max. 15 personnes.

Tarifs de la formation

430 € HT soit 516 € TTC
& tarif préférentiel :pour une inscription à 2 ou + : 385 € HT (462 € TTC)
pour les anciens stagiaires DDQE : 350 € HT (420 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Notre équipe répondra à votre demande d’inscription (ou toute autre information complémentaire) dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.
Pour vous inscrire : Rubrique « Sessions disponibles pour cette formation »

Dernière mise à jour du programme

--

Contact de la formation

Contact formation à distance
03 67 10 47 81
formation@scop-les2rives.eu